

Convention Institut français + Ville et Métropole de Montpellier 2026

Objet : Procès-verbal du relevé de décisions du 09 septembre 2026

I- Présentation du partenariat Institut français + Ville et Métropole de Montpellier

L'Institut français et la Ville et la Métropole de Montpellier ont renouvelé leur partenariat pour la triennale 2026-2028. Les partenaires ont décidé d'unir leurs compétences et leurs moyens afin de renforcer les liens entre l'Europe, Montpellier et l'Afrique.

II- Critères de sélection :

Le fonds commun de l'Institut français et la Ville et Métropole de Montpellier doit servir différentes typologies de projets : des programmes portés par un des deux partenaires (Temps forts, Saison, biennale...) ou des projets émanant directement d'acteurs du territoire montpellierain et répondant aux enjeux prévus à la convention de partenariat :

- Le renforcement de la programmation de la Biennale Euro-Africa de Montpellier, à la fois en termes de contenus et d'apport financier ;
- La participation d'acteurs montpellierains aux programmes ou temps forts de l'Institut français en lien avec le continent africain ;
- Le développement de coopérations avec les diasporas installées à Montpellier, notamment celles venant du continent africain ;
- La connexion entre les écosystèmes ICC africains et montpellierains ;
- La mise en lien des acteurs de Montpellier avec le réseau culturel français en Afrique ;
- L'appui à des projets culturels montpellierains qui contribuent au renouvellement du dialogue entre l'Afrique et l'Europe ;

III- Membres du Comité de sélection 2026 :

Le Comité était présidé par Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.

Le secrétariat était assuré par Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.

Le comité s'est réuni le 09 septembre 2026, et a rassemblé les 3 personnes suivantes :

Pour la Ville et la Métropole de Montpellier :

- Clémentine Papa, Directrice, Mission Action extérieure et Relations internationales

Pour l'Institut français :

- Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales, DCDS
- Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales, DCDS

IV- Synthèse des débats

Les membres du comité de sélection 2026 ont choisi de prioriser des soutiens à des projets de la Saison Méditerranée porté par des opérateurs montpellierains et des projets favorisant le développement de la Biennale Euro-Africa. Les arbitrages entre les partenaires ont été consensuels et ont permis d'attribuer des montants adaptés aux programmations de ces deux axes.

V- Décisions

4 financements sont attribués par l'Institut français et la Ville et la Métropole de Montpellier pour un montant total de **60 000 euros**. Les 4 fléchages sont les suivants :

Discipline	Pays	Intitulé du projet	Bénéficiaire	Montant du soutien en €
Pluridisciplinaire	Maroc	Biennale Euro-Africa - Casablanca	Halles Tropismes / Illusion et Macadam	10 000 €
Pluridisciplinaire	France	Résidences Euro-Africa Montpellier	Halles Tropismes / Illusion et Macadam	36 000 €
Arts visuels	France Maroc	Exposition de Mohamed Lekleti au Frac Occitanie Montpellier En déséquilibre / في اختلال التوازن	Frac Occitanie Montpellier	5 000 €

Pluridisciplinaire	France	Programmation de TUQUS de Khalil Epi à Montpellier dans le cadre du temps fort de la Saison Méditerranée montpellierain	L'Atelline	9 000 €
--------------------	--------	---	------------	---------

Claire MAGNAC
Responsable du Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Présidente de la commission



Anne-Kristell DIRAISON
Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Secrétaire de séance



Thomas Hannebique
Secrétaire général de l'Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général


40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris